

D

Communauté de communes
Bouzonvillois - Trois Frontières

Règlement graphique
Planche au 1/2000e
Guerstling



Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire

en date du 30 janvier 2025

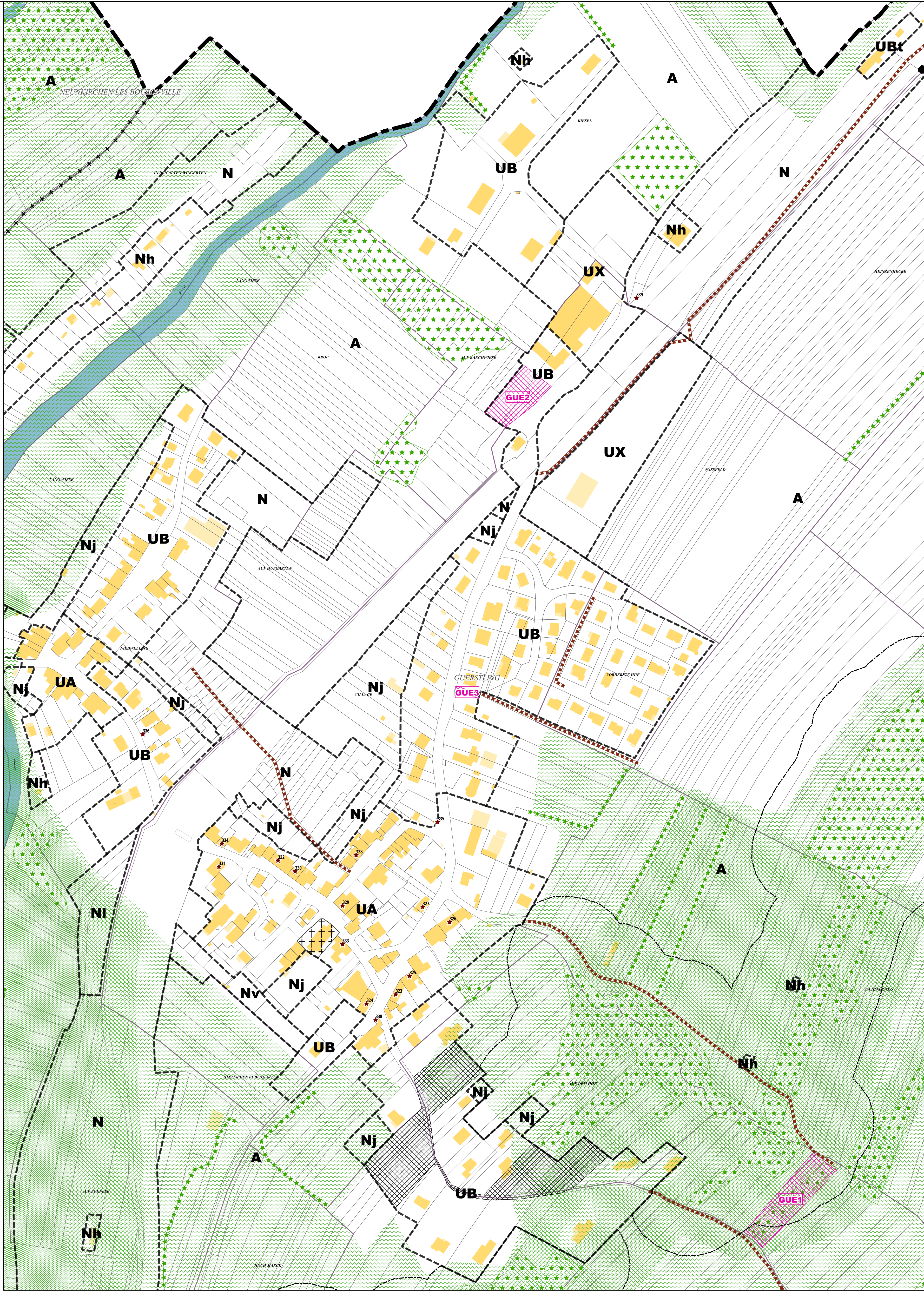
arrétant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Armel Chabane, le Président

24/01/2025

Echelle: 1/2000e

0 100 200 m



Limites administratives

- Intercommunalité
- Commune
- Zone

Prescriptions surfaciques

- Emplacement réservé
- Elément paysager identifié
- OAP
- OAP thématique TVB

Prescriptions linéaires

- Chemin à conserver
- Recul
- Elément paysager identifié

Prescriptions ponctuelles

- Elément patrimonial identifié

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Guerstling	NUMERO	GUE1	Aménagement d'un espace concourant à la continuité écologique et création d'un sentier piétonnier	SURFACE	2966 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Guerstling	NUMERO	GUE2	Aménagement paysager d'entrée de ville	SURFACE	2014 m²
BENEFICIAIRE	Commune de Guerstling	NUMERO	GUE3	Prolongement du chemin existant	SURFACE	115 m²

